

**LA CRISE ACTUELLE: DIAGNOSTIC
ET ENJEUX STRATEGIQUES(*)**

Michel DE VROEY

Working Paper n° 8304

**Institut des Sciences Economiques
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
3, Place Montesquieu, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Belgique**

Mai 1983

D/1983/3082/04

**(*) Je remercie Bob Deschamps et Philippe De Villé pour leurs commentaires
sur une première version de ce texte.**

L'objet de cet article est de présenter quelques lignes directrices pour une analyse de la crise contemporaine. L'étude s'inspire librement d'une série de travaux français récents - notamment Aglietta (1982), Andreff (1982), Benassy et autres (1977); Boyer (1979); Boyer et Mistral (1983); Lipietz (1979); Mazier (1982); Mistral (1982). Ces auteurs font référence à plusieurs concepts communs, comme ceux de régulation et de régime d'accumulation, sans cependant former pour autant une école homogène. Comme le lecteur le remarquera rapidement, notre étude se place à un niveau de généralité élevé. Des analyses plus détaillées obligeraient probablement à nuancer et reformuler un grand nombre de nos propositions. Soulignons enfin que l'analyse se limite au cas des pays occidentaux. Son plan est le suivant :

- I. La crise de quel système ?
- II. Les formes historiques prises par les invariants.
- III. La crise macro-sociale.
- IV. La crise actuelle comme crise structurelle.
- V. Perspectives de stratégie.

I. La crise de quel système ?

A nos yeux, l'analyse de la crise doit s'enraciner dans la perception des caractéristiques fondamentales, invariantes du système capitaliste : son caractère marchand, d'une part, et le fait que le rapport de classes y prend la forme du salariat, d'autre part.

1. Le système marchand ¹.

Le système marchand est caractérisé essentiellement par deux traits : la décentralisation ou la séparation et l'incertitude. La prise de décision économique est faite par des unités séparées, en l'occurrence les firmes, qui opèrent en toute autonomie. Dans un système marchand pur, la décision privée est le passage obligé pour qu'un bien ou service voit le jour et soit ensuite susceptible d'être consommé. Cette décision implique toujours une dépense initiale portant sur l'achat des moyens de production et l'embauche des salariés. La dépense initiale se fait en fonction d'un rendement attendu, mais il faut souligner que

1. Pour plus d'approfondissements voir Cartelier (1983), De Vroey (1981, 1982, 1983a) Lipietz (1978).

celui-ci, primo, ne se produit qu'ultérieurement - il y a un décalage temporel entre le début d'une initiative marchande et le moment où elle commence à rapporter de l'argent - et, secundo, n'est jamais garanti. Le projet marchand vise donc un effet boomerang : grâce au "monnayage", pour reprendre le terme proposé par Benetti et Cartelier (1980) une dépense est lancée, qui pour un autre agent est un revenu, lequel va être dépensé à son tour. On espère qu'ultimement, au moment ad hoc, un pouvoir d'achat viendra se fixer sur la marchandise produite grâce à la dépense initiale. La notion de circuit décrit cet enchaînement d'opérations de destruction /formation de revenu (destruction pour l'acheteur, formation pour le vendeur). Le mouvement commence par une injection de monnaie et, s'il réussit, il se termine par une destruction ou annulation de monnaie. Le risque marchand est que l'effet boomerang ne se produise pas du tout ou seulement dans une mesure insuffisante. En ce cas, il apparaît ex post que le projet marchand a échoué. Les firmes qui essuient l'échec connaissent un déficit, et le remboursement de l'endettement fait en vue de financer le projet raté peut s'avérer difficile. Si le déficit est trop important, la firme en question ne pourra plus continuer à exister en tant qu'unité autonome.

Quels sont les éléments susceptibles d'induire l'échec marchand ? Nous en distinguerions au moins trois. En premier lieu, pour éviter l'échec il faut que les firmes fassent des choix de production corrects. L'offre de marchandises, qui est l'effet des décisions privées de production, doit correspondre à la structure de la demande effective, tant en termes du type de biens produits que de la quantité de ceux-ci. Le second écueil tient au fait que les unités décentralisées sont entre elles dans un rapport de compétition. Elles doivent chacune respecter les normes d'efficience en vigueur dans leur branche. Comme à cet égard la meilleure défense est l'attaque, il est dans leur intérêt de viser à avoir des produits de qualité et des coûts inférieurs par rapport aux concurrents ainsi qu'à précéder ceux-ci dans les productions nouvelles. Les firmes qui dans la course concurrentielle sont en queue de peloton sont évidemment les plus menacées par l'échec marchand. Enfin, la troisième possibilité d'échec réside hors du champ de contrôle direct des unités séparées. Une condition de la réussite marchand, de la clôture du circuit des échanges, est que le niveau de la demande effective totale soit suffisant. En effet, les dépenses initiales sont comme autant de mises dans un jeu et la condition de succès des différentes mises particulières est qu'elles ne restent pas isolées mais s'inscrivent dans un mouvement général. Le niveau de la demande effective dépend donc de l'ampleur des dépenses initiales faites par les unités décisionnelles. On retombe ainsi sur la

phase bien connue de Kalecki : "les capitalistes gagnent ce qu'ils dépensent". S'il y a scepticisme quant au bien-fondé d'initier de nouveaux projets marchands, les mises ne se font pas avec suffisamment d'ampleur, de telle sorte que les mises isolées s'avèrent effectivement erronées. C'est un phénomène de mimétisme et de prédiction créatrice. Ce scepticisme, enclenchant la non-formation de circuits par peur de leur non-clôture, n'est rien d'autre que la "préférence pour la liquidité" de Keynes.

Tout échec marchand, aboutissant à un déficit dans les comptes de l'unité qui en est victime, peut être appelé une crise, pour autant que l'on spécifie qu'il s'agit d'une micro-crise ou crise locale. Elle peut se produire à différents niveaux pour autant qu'il ne s'agisse pas du niveau global. Elle peut affecter une unité particulière ou une branche particulière ou encore un rassemblement national d'unités et de branches particulières. Nous parlons de crise locale parce que ces échecs peuvent se produire dans un environnement global qui, lui, n'est pas en crise. Leur présence dans le système est permanente, elles sont inhérentes à celui-ci. Ce n'est que lorsque leur ampleur devient plus importante que l'on parlera de crise globale.

2. Le rapport salarial

Tout le monde n'est pas capable de faire l'avance initiale. Ici réside la ligne de partage de la division en classes. Il y a, d'une part, ceux qui ont de l'argent et/ou ont accès au crédit. Ce sont les décideurs marchands. Ils ont les moyens d'entreprendre soit en tant que producteur indépendant, soit en tant que capitaliste, c.à.d. engageur de travail salarié. D'autre part, il y a ceux qui n'ont pas d'argent et n'ont pas accès à l'argent. Il leur est impossible de devenir des producteurs à leur propre compte, de devenir offreurs de marchandise. La voie obligée de leur intégration sociale, tant dans l'aspect de participation à la production que de celui d'accès à la consommation, est le salariat. Le salarié loue ses compétences, sa capacité de travail à une unité productrice et ce pour un temps déterminé et contre un montant monétaire précisé, se négociant préalablement à l'embauche. Son ampleur dépend des besoins de consommation et du rapport de force entre parties contractantes. Mais il va de soi que la partie engageante n'a intérêt à embaucher que s'il y a de sérieuses chances que le travail du salarié fera entrer dans ses caisses un montant d'argent supérieur à celui qu'elle débourse en salaire (cette différence est le profit par travailleur). Il fait partie intégrante du contrat que le salarié accepte obéissance et soumission sur les lieux du travail et pendant la durée du travail. De même, il est

désapproprié du produit de son travail. Il ne travaille pas pour lui mais pour autrui , à savoir la firme qui l'emploie, d'où la nécessité d'un contrôle de son temps de travail. Le salarié n'est pas directement responsable de ce qu'il advient de la marchandise qu'il a contribué à produire. Ce n'est pas son affaire.

On voit donc le salarié comme un agent producteur (au sein de ce collectif qu'est la firme) mais c'est un producteur soumis et passif. Il ne décide pas. Il obéit. Il est ainsi l'effet des décisions d'autrui. Son engagement dépend d'une décision d'une unité capitaliste. C'est parce que les détenteurs d'argent estiment qu'il est intéressant d'engager un processus marchand qu'il va trouver du travail. Autrement il "reste sur le carreau". Néanmoins être un agent producteur même passif permet une intégration sociale. Il vaut mieux être un producteur passif et soumis qu'être non-producteur, non-participant ni à la production sociale ni en conséquence à la consommation. Le salarié potentiel sans travail est un non-être social. D'où l'ambiguïté fondamentale du salarié. D'une part, il est soumis, passif et désapproprié, ce fait trouvant son fondement dans l'inégalité de départ. Mais d'autre part, il vaut mieux avoir du travail que ne pas en avoir, sinon on est coupé du social. Or, une fois qu'il a été engagé, le maintien de son statut dépend de la qualité capitaliste de la firme qui l'a engagé. En ce sens le salarié est solidaire de sa firme. Pour forcer, disons qu'il est solidaire de celui qui l'exploite et qu'étant donné l'absence d'alternative il a intérêt à continuer à être exploité. Il est aussi solidaire du système marchand dans sa totalité, puisque le succès de la firme dépend de l'émergence d'un flux suffisamment ample d'initiatives marchandes amenant une demande effective suffisante. Lorsque le système est en crise, il ne trouve pas d'emploi.

*

*

*

Telle est la manière dont nous reformulerions la question des invariants du mode de production capitaliste, qui nous paraît être un préalable à l'étude des crises. Cette formulation s'inspire et dérive de l'approche marxiste mais en même temps elle s'en écarte sur une série de points, ayant trait à chacun des deux éléments étudiés. Ainsi en ce qui concerne la marchandise et la théorie de la

valeur qui y est rattachée, nous ne retenons que la dimension qualitative de cette dernière, qui se résume dans le concept de validation. Les dimensions "grandeur et substance de la valeur" sont relégués hors de l'analyse alors que, par contre, la monnaie reçoit une place centrale (De Vroey 1983c). Par ailleurs, en soulignant l'importance de l'échec marchand, nous nous éloignons également de la perspective d'équilibre général sous-tendant la théorie de la valeur. Enfin, nous nous inspirons de l'apport de Keynes pour souligner les dimensions d'inter-temporalité et d'incertitude. En ce qui concerne le rapport salarial, nous nous séparons également de l'approche traditionnelle sur différents points (De Vroey 1983a). Soulignons en particulier que dans notre analyse les salariés s'avèrent être dans une position ambiguë comme nous l'avons noté plus haut. Le rapport salarial a deux faces : soumission et captation de profit, d'une part, mais, d'autre part, étant donné la concurrence et surtout dans la crise, solidarité à l'intérieur des firmes entre leurs deux composantes, les capitalistes et les salariés. Cette dimension est certainement dérangement par rapport à la vision marxiste traditionnelle, mais si notre diagnostic est exact, elle ne peut être escamotée.

II Les formes historiques prises par les invariants

L'analyse ne peut évidemment se cantonner à l'examen des invariants. L'étape suivante consiste à voir les formes spécifiques qu'ils prennent dans l'évolution historique, l'hypothèse étant qu'il existe des combinaisons formant des structures spécifiques. La réalisation de cette tâche implique, premièrement, que l'on décompose les deux invariants de base en sous-catégories et qu'éventuellement on y adjoigne des catégories supplémentaires et, deuxièmement, qu'un certain découpage historique soit effectué. En ce qui concerne le premier aspect, quatre points de repères se décomposant éventuellement en plusieurs subdivisions nous semblent pouvoir être retenus. Ils sont présentés à la page suivante.

En ce qui concerne le découpage historique l'hypothèse est que l'on peut distinguer dans l'histoire du capitalisme les phases suivantes :

- ... - moitié du XIXe siècle : installation du capitalisme,
- mi-XIXesiècle - 1ère guerre mondiale : accumulation extensive ou
régulation concurrentielle,
- entre les deux guerres mondiales : phase de transition,
- après la 2ème guerre mondiale : accumulation intensive ou régulation
monopolistique,
- 1950-1970 : âge d'or
- début des années soixante-dix - ... : crise de l'accumulation
intensive

Les repères de l'analyse

A. L'état du rapport salarial

1. Le mode de vie (extension du panier de consommation et modalité sociale de la production des biens qui y entrent).
2. La composition de la force de travail sociale (population dite-active).
3. Caractère prédominant de l'organisation du travail.
4. La dimension juridique du contrat salarial.
5. Etat du mouvement ouvrier.
6. Fondement de l'acceptation des règles du jeu par les salariés.

B. Les modalités de l'échange marchand.

1. L'articulation entre les branches de production (section I; section II; agriculture) et lieu principal du progrès technique.
2. La dimension spatiale des échanges marchands
 - a) extension des marchés,
 - b) hiérarchie centre/périphérie,
 - c) leadership au sein du centre.
3. Modalité dominante de formation des prix.
4. Organisation monétaire
 - a) type d'équivalent général et conséquences,
 - b) contexte international,
 - c) articulation capital financier/capital industriel.

C. Conjoncture

1. Présence du cycle conjoncturel.
2. Modalité d'absorption du surinvestissement et de l'obsolescence.
3. Mouvements des prix.

D. Etat et économie

1. Lieux "normaux" d'intervention de l'état.
2. Doctrine prévalante et outils et institutions qui en découlent.

Dans la littérature française les termes "régimes d'accumulation extensive et intensive" et de "régulations concurrentielle et monopolistique" sont employés d'une manière indistincte pour désigner les deux périodes, les premiers ayant été introduits par Aglietta, les seconds par l'étude du CEPREMAP (Benassy : 1977). Il faut bien reconnaître que leur sens n'est pas toujours clair. Pour Aglietta (1982) la distinction se réfère au repère B_1 de notre classification. L'accumulation extensive désigne la situation dans laquelle les accroissements de productivité se localisent principalement dans la section I, productrice des moyens de production, tandis que l'accumulation intensive désigne la situation dans laquelle les progrès technologiques se répartissent harmonieusement dans les deux sections. Le problème se complique encore du fait qu'en plus de cette acception étroite, qui déjà n'épouse pas le sens traditionnel des termes extensifs et intensifs, Aglietta utilise aussi et surtout les termes de régime d'accumulation extensif et intensif pour désigner l'ensemble des deux structures typiques. Le nom d'une partie est donc utilisée pour nommer le tout ! On trouve la même ambiguïté à propos des notions de régulation concurrentielle et monopolistique. Ces concepts renvoient au repère B_3 de notre classification. La régulation concurrentielle désigne une modalité de formation des prix régie essentiellement par les forces du marché et dans laquelle se manifeste une alternance de mouvements des prix à la hausse et à la baisse. La régulation monopolistique, par contre, se réfère à un système de prix administrés marqué par une rigidité à la baisse. Ici aussi l'étiquette ne recouvre que très partiellement le contenu du flacon. De même, il y a litote, le nom de la partie étant utilisé pour désigner le tout. Néanmoins à défaut d'autres termes plus adéquats, nous nous contenterons de ceux que nous venons d'évoquer.

Le tableau qui suit décrit les formes spécifiques prises par les différents repères durant les deux grandes phases retenues. Dans son axe vertical, il exprime les deux structures ou l'articulation des formes sociales supposées être en congruence mutuelle. Dans son axe horizontal, il indique les ruptures connues par les diverses variables dans la transition d'une phase à l'autre.

Les traits essentiels des deux
régimes d'accumulation

	<u>Accumulation extensive ou régulation concurrentielle</u>	<u>Accumulation intensive ou régulation monopolistique</u>
<u>A. L'état du rapport salarial</u>		
1. Le mode de vie :	<u>mode de vie traditionnel</u> - consommation (restreinte) de marchandises (surtout non-capitalistes), - maintien d'une liaison avec le mode de vie traditionnel, antérieur au salariat, - rôle important de l'activité domestique, - les sans-travail pris en charge par le système domestique ou la charité publique (assistance).	<u>mode de vie "marchand ou fordiste"</u> - consommation élargie de marchandises capitalistes, - déclin des activités domestiques, - croissance des biens et services collectifs, - prise en charge des laisser-pour-compte par des systèmes d'assurance gérés par l'état.
2. La composition de la force de travail sociale :	retrait hors du travail social des femmes et enfants.	- retour des femmes dans le travail social, - appel à la force de travail immigrée en cas de manque de main d'oeuvre.
3. L'organisation du travail :	début du taylorisme, organisation scientifique du travail.	taylorisme + fordisme.
4. La dimension juridique :	contrat individuel entre salarié et patron; le droit favorise le patronat.	négociation collective et développement des droits des travailleurs.
5. L'état du mouvement ouvrier :	émergence du mouvement ouvrier et offensive en vue de sa reconnaissance.	intégration du mouvement ouvrier dans les institutions de négociation.
6. Fondement de l'acceptation par les salariés des règles du jeu :	l'état du rapport de force en faveur du capital permet de se passer d'un consensus.	état donné l'évolution du rapport de force et l'évolution du droit, un plus grand consensus est nécessaire pour que les salariés acceptent la règle du jeu. Il s'obtient par l'accroissement régulier du salaire réel, l'élargissement des biens et services collectifs, les congés, etc.
<u>B. Les modalités de l'échange marchand</u>		
1. relations entre les branches de production et lieu de progrès technique	accumulation désarticulée : le progrès technique se concentre surtout dans la section I, tandis que la section II reste en dehors du progrès technique.	développement plus équilibré des deux sections.
2. la dimension spatiale des échanges marchands :		
a) l'extension des marchés :	prédominance des aires nationales ou infra-nationales.	multi-nationalisation.
b) hiérarchie centre/périphérie :	transfert de surplus de la périphérie vers le centre dans le contexte du colonialisme.	malgré l'abolition du colonialisme, perpétuation de ces transferts.
c) hiérarchie entre pays à l'intérieur du centre :	hégémonie anglaise.	hégémonie américaine.

modalité dominante de formation des prix : organisation monétaire a) type d'équivalent général et conséquence : b) contexte international c) articulation capital financier/capital industriel	régulation concurrentielle (flexibilité) base métallique ; limite du pouvoir de refinancement de la banque centrale; fragilité du pouvoir monétaire privé. étalon-or soudure organique banques et holdings/industrie	régulation monopolistique (inflexibilité). cours forcé; élargissement de la marge de manoeuvre de la banque centrale; quasi-immunité des banques privées. système de Bretton-Woods; taux de change fixes. dissociation entre les deux composantes.
<u>Conjoncture</u> cycle conjoncturel : modalités d'absorption du surinvestissement et de l'obsolescence : mouvements des prix :	mouvements cycliques prononcés crise conjoncturelle avec dévalorisation brutale et ample des moyens de production évolution cyclique.	le cycle se manifeste en rythme plus qu'en variations absolues. obsolescence permanente programmée et absorbée dans l'inflation rampante. hausse permanente à des rythmes différents.
<u>Etat et économie</u> lieux "normaux" d'intervention de l'état : doctrine prévalante et outils et institutions :	le politique et le cadre juridique de l'organisation économique libéralisme	- gestion monétaire - gestion de la force de travail (biens collectifs, systèmes d'assurance, patronage des négociations collectives) - politique anti-cyclique. - "keynesianisme doux"; légitimation et opérationnalisation d'un rôle de suppléance et de correction de l'état par rapport au marché; développement de la comptabilité nationale et de la statistique économique.

Parmi les multiples commentaires que ce tableau pourrait appeler, nous n'en retiendrons qu'un seul. Il a trait au rapport salarial vu comme une totalité. Deux étapes peuvent être dégagées dans son évolution. Appelons-les rapport salarial partiel et rapport salarial épanoui. Le premier désigne le cas où le salarié est intégré dans un procès de travail capitaliste, - il produit des marchandises -, mais son mode de vie et donc sa reproduction restent traditionnels. Ce que son salaire lui permet d'acheter n'est qu'un appoint dans l'ensemble de ce qu'il consomme pour se reproduire. Sa reproduction par des marchandises capitalistes reste proportionnellement minime. Le salarié n'est donc pas intégré dans le système par la consommation de marchandises. Ceci est précisément le cas dans le rapport salarial épanoui que l'on peut également épingleur du terme de "fordisme". Cette fois le salarié est intégré par les deux bouts, le travail et la consommation. Le terme "fordisme" désigne la modification concomitante entre (1) la révolution technologique dans le procès de travail aboutissant à la chaîne de production et à la production à grande échelle de marchandises banalisées et (2) la révolution dans le mode de vie fondée sur la consommation de masse de ces marchandises. L'appellation découle du fameux adage prêté à Ford : "Je paie bien mes salariés pour qu'ils soient capables d'acheter mes voitures". Soulignons rapidement deux conséquences de cette évolution. Premièrement, dans la nouvelle phase, sans la consommation de marchandises et donc sans argent pour acheter celles-ci, les gens ne peuvent simplement plus survivre. L'argent étant devenu le véhicule indispensable de la survie, même ceux qui n'en gagnent pas, - les sans-emplois, les personnes âgées, etc... - doivent en recevoir un minimum. D'où la mise sur pied progressive de systèmes d'assurances. Deuxièmement, dans le rapport salarial partiel le salaire est pour le capital seulement un coût. Il n'y a donc pas d'obstacle, du point de vue du capital, à sa compression, le manque à gagner que celle-ci entraîne se portant sur une diminution d'achat de marchandises agricoles ou artisanales non-capitalistes. Par contre dans la seconde phase, le salaire n'est plus seulement un coût, il constitue également un pouvoir d'achat pour des marchandises qui, cette fois, sont capitalistes. En le comprimant, ce qui est gagné d'un côté, par restauration des marges, l'est perdu de l'autre, par restriction de débouchés¹. Un obstacle nouveau se dresse donc face à la reconstitution du taux de profit empêchant l'utilisation d'une solution qui auparavant marchait plus aisément. Nous reviendrons sur ce point dans l'examen des perspectives stratégiques.

1. Si on introduit la dimension internationale le problème se complique évidemment mais le principe reste néanmoins globalement valide.

III. La crise macro-sociale.

Nous avons déjà évoqué la crise en tant que phénomène local. Ici nous nous intéressons à sa dimension macro-sociale dans laquelle l'ensemble du système économique est affecté. Nous nous limitons à l'aspect économique des choses, en excluant donc la crise politique ou ce qu'on appelle "crise des valeurs" ou "crise de légitimation". A l'intérieur de cette zone déjà plus délimitée une distinction supplémentaire entre crise conjoncturelle et crise structurelle doit être faite. Cette distinction est souvent évoquée mais il faut reconnaître que ce ne l'est pas toujours avec suffisamment de clarté. Pour nous, la crise structurelle est un dérèglement ou un dysfonctionnement de ce contexte institutionnel que nous avons appelé régime d'accumulation ou mode de régulation. La crise conjoncturelle, quant à elle, se réfère à une phase particulière du cycle économique qui se manifeste par un retournement à la baisse des différents indicateurs conjoncturels. La crise conjoncturelle en elle-même n'implique pas de remise en cause du cadre structurel. Trois remarques peuvent être faites pour préciser davantage l'articulation entre les différents niveaux de la crise : micro-crise, crise conjoncturelle et crise structurelle ¹.

1) Les crises conjoncturelles réduites à elles-mêmes sont un phénomène propre au régime d'accumulation extensive. Leur existence doit être rattachée au surinvestissement. Par la dévalorisation massive de capital et la disparition des firmes les plus faibles qu'elle entraîne, la crise réalise un assainissement de l'économie permettant ultérieurement un nouvel essor. Dans l'accumulation intensive les choses sont différentes. Durant sa phase d'âge d'or, le cycle conjoncturel semblait n'être plus qu'une réalité révolue et la crise et la dépression des souvenirs anciens. Seul subsistaient des variations dans le rythme de croissance. En fait la fonction que remplissait la crise auparavant a durant cette période été joué par un autre processus, l'inflation rampante (De Vroey 1983b). Celle-ci doit être rattachée à la nouvelle forme prise par la dévalorisation du capital qui devient un processus régulier et permanent. Avec la fin de l'âge d'or, on s'aperçoit que la crise conjoncturelle avait peut être été enterrée trop tôt. Non pas cependant qu'elle ait ressurgi sous sa forme ancienne. Elle a maintenant une forme larvée, moins tranchée mais apparemment plus étendue dans le temps. En même temps, du moins est-ce notre thèse, elle n'est plus une crise conjoncturelle réduite à elle-même mais elle est aussi une crise structurelle. Ceci nous amène à notre deuxième remarque.

1. Un quatrième niveau pourrait être ajouté auquel cependant nous croirions assez peu : la crise d'effondrement.

- 2) Les trois niveaux de la crise s'articulent en gigogne. Toute micro-crise ne s'enracine pas dans une crise conjoncturelle mais toute crise conjoncturelle se manifeste par une extension des micro-crisis. De même, toute crise conjoncturelle n'est pas symptomatique d'une crise structurelle mais toute crise structurelle s'exprime comme une crise conjoncturelle, sauf que l'enjeu y est plus important que si ce n'était qu'une crise conjoncturelle. Dans sa période de bon fonctionnement l'accumulation intensive a contenu l'éclosion de la crise conjoncturelle. Aussi peut-on penser que lorsque celle-ci survient, le phénomène a un soubassement de crise structurelle.
- 3) On peut opposer à la micro-crise, susceptible de se produire dans un contexte d'ensemble de prospérité, la "micro-prospérité" susceptible, elle, de se produire au sein d'une macro-crise, que celle-ci soit simplement conjoncturelle ou qu'elle soit conjoncturelle et structurelle. La micro-prospérité est le fait de firmes, de branches ou d'entités nationales qui même dans la crise parviennent à se maintenir relativement "hors la crise", pour reprendre l'expression d'Andreff (1983). Par ailleurs, les unités qui déjà en prospérité étaient en micro-crise voient évidemment leur sort empirer lorsque le contexte d'ensemble s'obscurcit.

Quelles crises structurelles peut-on identifier dans l'histoire récente du capitalisme, disons durant le siècle écoulé ? Le principal cas venant à l'esprit est évidemment la crise des années trente. C'est la crise terminale du régime d'accumulation extensive. On peut la caractériser comme découlant de l'échec de l'installation du fordisme, par manque de réalisation des différentes conditions de possibilité de celui-ci. Le progrès technique ayant progressivement gagné la section II, le développement qui s'en est suivi a buté sur l'insuffisance d'un pouvoir d'achat susceptible d'absorber la production à plus grande échelle des marchandises de consommation. Cette insuffisance résultait elle-même de l'absence d'un système institutionnel adéquat, notamment les négociations collectives, permettant la liaison des accroissements de salaire et des gains de productivité.

La crise contemporaine est-elle également une crise structurelle ? Nous le pensons, bien qu'évidemment le recul ne soit pas encore suffisant. Ce n'est que lorsqu'une issue se sera dessinée que l'on pourra savoir dans quelle mesure elle aura impliqué ou non une transformation structurelle. Dans la section suivante, nous précisons notre point de vue quant au caractère structurel de la crise que vivent les économies occidentales.

IV La crise actuelle comme la crise structurelle de l'accumulation intensive

Notre thèse est donc que derrière la crise conjoncturelle larvée d'aujourd'hui se profile une crise structurelle. Il s'agit du dérèglement de l'ensemble du contexte institutionnel de l'après-guerre qui, après avoir fonctionné

harmonieusement, s'est progressivement épuisé. Ce dysfonctionnement doit être analysé en contraste par rapport au fonctionnement antérieur. Pour ce faire nous reprenons certains éléments de la typologie antérieure qui nous paraissent avoir joué un rôle décisif à la fois comme facteurs constitutifs de l'âge d'or et comme points de grippage de celui-ci. Ils sont synthétisés dans le tableau suivant (p.14).

A. L'âge d'or ou le fonctionnement positif.

L'après-guerre a été caractérisé par une période de croissance exceptionnelle. Un peu naïvement on a cru que cette croissance découlait de l'invention de la "politique économique", de la capacité des gouvernements, éclairés par la science keynesienne, à contrôler les agrégats économiques. La croissance paraissait être le fruit d'une volonté. On se payait même le leurre de penser qu'il pourrait être temps de l'arrêter... Mais cette croissance n'allait pas de soi. Elle n'était pas tant l'effet de l'art de la politique économique que de la conjonction très particulière d'une série de conditions préalables.

S'il fallait résumer ces conditions en un seul graphique, celui-ci pourrait contenir deux courbes ayant la caractéristique d'évoluer simultanément, l'une indiquant l'accroissement de la productivité du travail, l'autre celui du salaire réel. Comme nous l'avons dit, le fordisme n'est rien d'autre que cette congruence. Mais que de conditions économiques et sociales sont nécessaires pour que l'évolution soit telle ! Le recouplement de deux courbes sur un graphique est ultimement l'expression d'un consensus social entre les deux classes vives de la société capitaliste, patronat et salariat. Aux premiers l'expansion des affaires, la croissance, la paix sociale. Aux seconds l'accroissement régulier du salaire réel, l'accès à une consommation de masse à laquelle la génération précédente n'avait pu rêver. En échange de cela, les salariés ont accepté la règle du jeu de la discipline salariale et la concertation avec le patronat.

Commentons rapidement les différentes conditions reprises dans le tableau.

1) une configuration appropriée du système productif. Les branches porteuses ont été l'automobile, le logement, l'électro-ménager. Une série de sous-conditions peuvent être esquissées :

- Réussite intégrée des différentes phases du cycle de vie du produit, allant de la recherche et conception à la production à grande échelle.
- Comme un long laps de temps sépare le début de l'investissement et le moment où les choses deviennent rentables, il faut pour que les initiatives commencent, que

Le réseau des conditions interdépendantes de
fonctionnement du régime d'accumulation intensive

	<u>Fonctionnement positif</u>	<u>Dysfonctionnement</u>
1) cohérence du système productif	compatibilité des différentes phases et sections de la production, sous-tendue par un accroissement permanent de la productivité	épauement des progrès de productivité
2) négociation collective	programmation de l'accroissement du salaire réel en liaison avec les accroissements de productivité	ébranlement du consensus social
3) rôle de l'état	interventions accrues de l'état	crise budgétaire de l'état
4) hiérarchie entre sous-ensembles économiques	- centre/périphérie : termes d'échange favorables au centre - complémentarité à l'intérieur du centre entre pays à monnaie forte et pays à monnaie faible	- rente pétrolière - spirale négative entre ces pays
5) les prix	inflation rampante servant la croissance	inflation galopante et stagnation
6) intermédiation financière	malgré la baisse de rentabilité, les entreprises trouvent un financement pour leurs investissements	priorité à la reconstitution de la liquidité des firmes; l'épargne n'est plus canalisée vers l'investissement, qui de toute façon se tarit largement.
7) l'offre de travail	élargissement de la force de travail sociale par entrée des femmes et des immigrés dans le marché du travail.	difficulté d'éjecter ces derniers.

l'horizon temporel sur lequel les entreprises osent s'engager sans trop de risque soit suffisamment long. En effet les incertitudes sur l'avenir raccourcissent l'horizon temporel et détournent les entrepreneurs de l'investissement.

- Si Ford avait été le seul à bien payer ses salariés, cette politique aurait évidemment échoué. La formation du circuit économique permettant le succès marchand implique que les "premiers pas" (les dépenses initiales) soient faits par un nombre suffisant d'entreprises.
- Les entreprises décidées à investir doivent trouver accès au financement pour ces opérations.
- Un certain timing doit être respecté entre les opérations aboutissant ultimement à l'offre de marchandises et celles qui aboutissent à la création d'un pouvoir d'achat pour les marchandises offertes. Les deux doivent se développer en congruence; l'offre doit correspondre à la demande, d'abord en ce qui concerne la nature des marchandises, ensuite en ce qui concerne les quantités offertes à utilisation correcte des capacités.

On pourrait encore écrire beaucoup là-dessus. Ce que nous voulons souligner c'est que derrière l'offre et la demande il y a tout un étagement de décisions, de comportements, de temporalités spécifiques, d'engagements irréversibles, de processus technologiques, avec tout autant de possibilités de dérailage.

2) 2ème condition. Pour que les salaires puissent évoluer au gré de la productivité, il faut des institutions ad hoc servant de support à la négociation salariale. C'est le système des conventions collectives arbitrées par l'état. Les contractants particuliers, tant patrons que salariés doivent renoncer à une série de leurs droits formels au profit des instances supérieures. Par exemple, les décisions concernent le salaire minimum, la durée du travail leurs échappent dorénavant. Pour le principal le contrat salarial se fixe à un niveau global. Le système de négociation collective des salaires permet une programmation des augmentations du salaire réel en liaison avec l'accroissement de la productivité du travail, de telle sorte que la production élargie trouve au bon moment un débouché ad hoc.

3) 3ème condition. Rôle accru de l'état dans l'activité économique par rapport aux périodes antérieures. Quatre objets peuvent être précisés :

- la gestion de la force de travail : patronage des négociations collectives; organisation de la production des biens et services collectifs pour ces aspects de la

reproduction de la force de travail qu'il est jugé utile de soustraire au système marchand; remplacement étatique des solidarités traditionnelles par des systèmes d'assurance supervisés par l'état, portant sur la subsistance des retraités et celles des sans-emplois;

- gestion du monétaire;
- gestion d'une politique anti-conjoncturelle keynesienne;
- rôle de soutien logistique aux firmes nationales en vue de favoriser leurs exportations.

Ces engagements accrus de l'état sont pour une part l'effet de projets politiques, liés à la croyance en la nécessité et la possibilité d'une politique économique. Pour une autre part, ils sont l'effet de décisions visant initialement à résoudre concrètement des problèmes ponctuels mais qui, de fil en aiguille, ont entraîné par effet d'engrenage un développement institutionnel cumulatif.

4) 4ème condition. Une hiérarchie spécifique entre entités économiques, d'une part, entre le centre et la périphérie (avec des termes d'échange et un pouvoir de marché à l'avantage des premiers - on songe au prix relatif des produits pétroliers) et, d'autre part, à l'intérieur du centre. Un exemple typique est la relation entre l'Allemagne et la France, l'un ayant une haute qualité de spécialisation et une monnaie forte, l'autre ayant une moindre qualité de spécialisation mais une assiette de croissance plus large, découlant du retard dans l'industrialisation, et une monnaie se dévaluant régulièrement. Il y a un cercle vertueux, une complémentarité entre ces deux types d'économies (Aglietta, Orléan, Oudiz 1982).

5) 5ème condition. : existence d'une inflation rampante, jouant comme "drogue tonique", permettant une programmation de l'obsolescence et l'absorption en douceur des pertes d'obsolescence grâce au suramortissement (De Vroey 1983b). L'inflation est toujours un phénomène de redistribution sociale, de transfert déguisé de certains groupes à d'autres. En l'occurrence ce transfert favorise soit la croissance, - c'est un transfert des ménages aux entreprises, une "épargne forcée" -, soit l'extension des biens collectifs, - c'est un transfert des ménages à l'Etat, un "impôt déguisé". Tant que l'inflation reste à un niveau modéré, elle paraît plus stimulante que nocive.

6) 6ème condition : une intermédiation financière correcte. La croissance découle de l'investissement et celui-ci doit être financé, soit par des fonds internes soit par recours à l'épargne. Même si la rentabilité décline, l'horizon temporel peut être étendu et l'optimisme des entrepreneurs rester suffisant. Mais dans ce cas

il faut que l'épargne se canalise correctement, c.à.d. aille vers les secteurs qui investissent, plutôt que de rester bloquer en cours de parcours dans des placements spéculatifs de courtes durées. Il faut juguler la préférence pour la liquidité.

7) 7ème condition : adéquation de l'offre de travail. Il faut que les goulots d'étranglement dans le marché du travail soient minimisés. Ceci est, à un niveau de base, une question de structure démographique. Par ailleurs, dans ce cadre, l'offre de travail est une réalité plastique. Des catégories sociales qui étaient hors du marché peuvent s'y intégrer (les femmes). On peut aussi faire appel si nécessaire à la main d'oeuvre étrangère (immigration). Tels ont été les deux moyens par lesquels l'offre de travail est restée suffisamment abondante, grâce à quoi des goulots d'étranglement potentiels ont pu être évités.

L'âge d'or de l'après-guerre résulte du fait que ces conditions ont été satisfaites simultanément. Pour chacun de ces points, il y aurait théoriquement pu y avoir une issue positive ou une issue négative (le signal vert ou le signal rouge). Or, pour chacun d'eux, il y a eu en fait le signal vert. Par ailleurs, si ces conditions sont liées entre elles, il faut souligner que leur épice est l'accroissement de la productivité. Celle-ci entraîne la croissance qui à son tour est la condition de possibilité des autres caractéristiques. Sans la croissance, l'état ne pourrait assumer ses charges sans déficit, le salaire réel ne pourrait pas augmenter, etc... Enfin, soulignons que ces conditions forment un réseau serré, sous-tendu par le consensus social évoqué plus haut. Elles sont interdépendantes et se renforcent l'une l'autre dans une synergie, de la même manière que négativement, dans la crise, elles se déforcent l'une l'autre.

B. La crise structurelle de l'accumulation intensive

Si on a une conception historique de la société, impliquant changement et irréversibilité, il est évident qu'aucun "équilibre" n'est durable. L'âge d'or ne pouvait se perpétuer. Tout système vivant porte en lui les germes de son pourrissement. La crise qui se manifeste vers la mi-70 est, dans son fond, le signe du fléchissement, de l'épuisement du régime d'accumulation intensive. Les différentes mailles du tissu s'affaiblissent, s'usent parallèlement. C'est vain de dire que celle qui lâche le premier est la cause de la crise. En même temps, le premier lâchage accroît la tension sur les autres points, jusqu'à ce qu'un second point lâche, etc... La crise est donc celle de l'ensemble du réseau. Elle ne peut donc pas se résoudre par le colmatage exclusif d'une brèche particulière.

On peut reprendre la grille de lecture précédente. Chacun des points de supra était porteur d'aléas négatifs. La crise survient quand ces possibilités deviennent progressivement réalité.

1. Epuisement du progrès technologique. On est arrivé au bout d'une ligne donnée de progrès dans les branches anciennement porteuses. Le progrès ultérieur implique un saut qualitatif amenant à une ligne de production supérieure (de la chaîne à la robotisation). Ce passage, qui entraînera une restructuration des firmes restant en présence avec élimination des moins efficaces, implique un financement énorme, dans un contexte difficile : horizon temporel raccourci, cash-flow réduit, financement extérieur difficile. Par ailleurs le relais possible des nouvelles branches (télématique, bio-industrie) n'est pas concrétisé par franchissement des différentes étapes séparant dans le cycle du produit la conception de la production à grande échelle. Ce serait cependant simplifier indûment les choses que d'affirmer que le tassement de la productivité, visible dans les statistiques, est dû à un tarissement du progrès technique. La lacune est plutôt dans l'opérationnalisation de celui-ci, que ce soit par difficultés financières ou par la discontinuité dans les étapes de la production que nous venons d'évoquer. Quoiqu'il en soit, avec ce tassement c'est la clé de voûte du fordisme qui est atteinte.

2. Grippage des institutions de négociation collective. Au début de la crise, dans différents pays les travailleurs peuvent encore obtenir des augmentations salariales sur la lancée antérieure alors que la productivité commence à stagner. Une série de déséquilibre s'en suivent, en particulier un retrécissement des marges bénéficiaires. Par contre, lorsque la progression des salaires s'arrête pour ensuite, petit à petit, céder la place à des diminutions de salaire réel, c'est la base du consensus entre les classes qui s'effrite. Ni les capitalistes, ni les salariés ne sont contents !

3. Déficit étatique. La crise budgétaire de l'Etat est la conséquence de la crise du fordisme (plutôt que l'inverse). Ce qu'il était possible de faire en âge d'or, ne l'est plus dans la crise. Mais ces engagements étatiques faisaient partie du consensus et donc sont considérés comme des acquis antérieurs auxquels on ne peut toucher. Par ailleurs, l'Etat est dans une position de dilemme : comment réduire son déficit sans accélérer la déflation des activités ?

4. La hiérarchie antérieure entre entités nationales est ébranlée. La hausse du prix du pétrole entraîne un flux de cash-flow du centre vers les pays pétroliers sans que le recyclage productif de ces fonds ne soit évidemment garanti.

Par ailleurs, lorsque la croissance s'essoufle, la complémentarité vertueuse évoquée plus haut devient un cercle vicieux.

5. L'inflation devient une "drogue toxique". La perception du caractère redistributif de l'inflation étant perçue, les groupes sociaux les plus puissants (salariés, professions libérales) visent à s'en protéger par l'indexation de leurs rémunérations, soit de fait, soit officiellement. Au lieu de s'arrêter facilement sur une victime donnée, le "brûlot" qu'est l'inflation est renvoyée de camp en camp. L'inflation rampante fait place à une inflation galopante. En conséquence, une attitude suspicieuse à l'égard de la monnaie se développe. Le calcul économique devient trouble. Les entreprises ne savent plus si elles font des pertes ou des bénéfices. Pour restaurer le cap, la politique monétaire doit changer de centre de gravitation, le comportement de "centralisation" cédant le pas à celui de "fractionnement", pour reprendre la terminologie d'Aglietta et Orléan (1982).

6. Dérapage de l'intermédiation financière. Le problème du financement des entreprises s'accroît. La rentabilité des firmes s'est progressivement détériorée au cours du fordisme. L'inflation et le ralentissement de l'horizon temporel détournent l'épargne des investissements productifs. Dans un premier temps, ceux-ci ont été financés par un recours accru au crédit bancaire. Mais la hausse des taux, le ralentissement de la conjoncture, la non-validation des attentes amènent les entreprises à réaliser que leur endettement a atteint une limite au-delà de laquelle leur liquidité devient menacée. D'où la nécessité d'un changement de priorité. Le rééquilibrage de la position de liquidité devient prioritaire. L'investissement s'arrête.

7. Excès de main d'oeuvre. Le mécanisme par lequel on a élargi le flux nouveau de main d'oeuvre n'est pas si facilement réversible. Le système des négociations collectives empêche ou tout au moins freine le retour des femmes vers le travail domestique non rémunéré et celui des immigrés vers leur pays d'origine. De plus, la structure démographique, favorable durant l'âge d'or, cesse de l'être, la proportion des bénéficiaires de cotisation par rapport aux cotisants s'accroît.

On constate aisément que tous ces éléments se renforcent. Les dépenses de l'état augmentent au moment où ses recettes diminuent. Les profits sont bas quand les entreprises auraient précisément besoin d'un cash-flow important. Les taux d'intérêt sont élevés quand il faudrait encourager l'investissement. La

synergie positive d'antan est devenue négative. Dans la mesure où tous les aléas sont liés et se renforcent il est inutile d'essayer d'en colmater un seul. C'est l'ensemble du système qui est enrayeré.

V Enjeux stratégiques

En matière de perspectives, bien plus encore qu'en matière d'analyse, nous ne pouvons avancer que des considérations générales. Ceci tient à la conception même que nous nous faisons du rôle et du pouvoir de la science économique. Pour nous - et contrairement à l'opinion dominante - l'économie s'apparente plus au domaine de l'historien qu'à celui de l'ingénieur. L'apport prospectif qu'elle peut faire, s'il n'est pas nul, est quand même très limité. De plus, la contribution qu'elle peut apporter nous paraît être avant tout d'ordre négatif : la réflexion permet plus de souligner des contradictions, de relever des obstacles s'opposant à la réalisation de projets apparemment rationnels et plausibles, que d'indiquer des recettes pour l'action.

Dans les pages qui suivent, nous évoquons deux enjeux qui nous paraissent cruciaux : le rôle attribué à l'état et la possibilité de négocier un nouveau consensus social au sein du rapport salarial ¹.

A. Les limites de l'action étatique

Comme nous l'avons noté, le mérite de l'âge d'or est parfois attribué à la capacité de "fine tuning" de la politique dite-keynesienne. Il n'est dès lors pas étonnant que l'on se tourne aussi vers les gouvernements pour trouver une "sortie de crise" pour reprendre la métaphore souvent employée. Et effectivement les partis prétendant au pouvoir se targuent de pouvoir réussir un tel projet... Nous voudrions cependant avancer quelques observations mettant en avant les difficultés d'une telle tâche. Nous les regroupons en cinq intitulés.

1. Le pouvoir de l'état dans l'économie marchande

Une idée fort répandue est que les économies occidentales ne sont plus, à proprement parler, des économies de marché. Dans notre terminologie, ceci signifierait que les invariants dégagés plus haut y auraient perdu leur rôle prépondérant. Différents arguments sont avancés en faveur de cette thèse mais nous n'en retiendrons qu'un seul ici, à savoir la part importante du produit national que représentent les dépenses étatiques. En découlerait l'idée du rôle prépondérant de l'état dans les économies dites-mixtes et donc la thèse que l'état serait devenu le principal détenteur du pouvoir économique.

1. Ces points sont examinés à la lumière de différents travaux récents : Aglietta, Orléan, Oudiz (1982); Boyer et Mistral (1983), Kregel (1982), Lipietz (1982).

Personnellement nous ne suivrions pas ce point de vue, car il nous paraît confondre des aspects quantitatifs et des aspects qualitatifs. L'engagement massif de l'état ne doit pas cacher un autre fait, d'une nature plus qualitative et qui nous paraît plus crucial, à savoir que ces interventions étatiques sont pour une large part les conséquences des activités marchandes autonomes. Une série d'images peuvent aider à faire comprendre ce que nous avons dit en tête : l'état est comme un pompier, un ambulancier; il vient réparer les pots cassés ou, pour employer le jargon sportif, il joue le rôle d'une voiture-balai dans une course cycliste. Bref, ses interventions portent avant tout sur l'absorption sociale des échecs marchands et des lacunes du système marchand. Mais dire que l'état exerce un rôle de suppléance ou de correctif par rapport au marché, est admettre que celui-ci garde l'initiative. Telle est effectivement notre vue des choses. La règle du jeu présidant à l'organisation des activités reste dans sa détermination fondamentale celle que nous avons décrite plus haut. Les prises de décisions sur la production et partant l'allocation de la force de travail, les dépenses initiales restent le fait prioritaire des unités décentralisées. Il faut caractériser l'économie de marché, non pas par ce qui nous paraît être des formes secondaires, comme la structure des marchés ou le jeu effectif de la loi de l'offre et de la demande, mais pas ses traits essentiels, à savoir la séparation décisionnelle et la nécessité d'une validation des initiatives privées par l'obtention d'un revenu. Dans ce cas, on peut conclure que nous vivons encore d'une manière prédominante dans un tel modèle. Le rôle de l'état y est de correction et d'incitation. Laissons de côté les nationalisations, sur lesquelles nous reviendrons, et les entreprises en difficulté qui sans l'intervention de l'état disparaîtraient comme pôles décisionnels autonomes. Hormis ce cas, l'état ne peut en dernier ressort forcer la main aux unités décentralisées. Celles-ci restent libres d'entreprendre ou non et d'affecter leurs ressources à leur convenance. L'extension de l'activité étatique n'a pas modifié les lignes essentielles de la règle du jeu, pas plus que ne l'a fait, par exemple, l'évolution de la taille des unités décisionnelles. Pour qu'une telle modification se produise, les interventions étatiques devraient être d'un type différent et porter sur le contenu des choix économiques. Nous ne prétendons pas qu'une telle modification soit impossible - et en tout cas nous l'accepterions comme axe politique - mais nous pensons que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, dans la plupart des pays occidentaux un tel tournant ne s'est pas manifesté.

La permanence de ces règles du jeu se manifeste d'ailleurs par le fait qu'au-delà de ses formes spécifiques la crise contemporaine peut et doit être lue en référence aux invariants du système. A cet égard, comme toute macro-crise, elle est caractérisée par un recul des investissements ou, pour reprendre notre terminologie, par l'arrêt des mises initiales. Les agents-décideurs privilégient la préférence pour la liquidité et dans leur logique individuelle ils ont raison d'agir ainsi car, s'ils s'écartaient du trend général en misant malgré tout, la probabilité d'un échec serait grande. La crise contemporaine manifeste donc une dimension invariante reliée aux structures profondes de l'économie de marché.

2. "Politique keynésienne douce" et "politique keynésienne radicale"

Du diagnostic général que nous venons d'esquisser une stratégie possible se dégage en filigrane. Elle n'est rien d'autre que la "socialisation de l'investissement" proposée par Keynes. Il faudrait, pour renverser le regain de la préférence pour la liquidité et pour engendrer un effet d'entraînement, une mise initiale suffisamment massive que seule l'état pourrait faire. Partant de la perception de l'incapacité du système de mises individuelles à assurer un niveau de demande effective suffisant, Keynes a donc préconisé une stabilisation étatique des investissements. Mais comme le rappelle Kregel (1982 : 10) son projet était drastique. L'action sur l'investissement devait s'opérer par un budget spécial distinct du budget ordinaire, lequel devait rester équilibré. L'action devait pour Keynes avoir une ampleur très grande. Selon lui, elle devait recouvrir d'un tiers à trois-quart des dépenses totales d'investissement et être de l'ordre de 7,5 % à 20 % du revenu national net. On peut apposer à ce projet le qualificatif de radical, car sa mise en oeuvre entraînerait sans doute l'impact qualitatif sur la règle du jeu dont nous parlions plus haut.

Mais ce qui a été fait sous le nom de politique keynésienne est une action plus mitigée qui fut centrée surtout sur une politique budgétaire contracyclique, sur la prise en charge par l'état de la production de biens collectifs pour lesquels la décision privée déclarait forfait ou semblait inappropriée, et sur la gestion des assurances sociales et des négociations collectives. Mais la majeure partie des décisions de production est restée l'apanage du système privé et la prise en charge par l'état des investissements est restée lettre morte. La politique dite keynésienne - le "keynésianisme doux" - est donc bien différente de celle que Keynes lui-même avait préconisé, ce qui amène un auteur comme Kregel à affirmer qu'on ne peut en aucune manière parler d'échec du keynésianisme réel puisque celui-ci

n'a jamais vraiment été mis en place. Pourquoi ne l'a-t-il pas été ? Notre réponse serait des plus simples : parce qu'on a pu en faire l'économie. Une intervention limitée a été suffisante pour la mise sur orbite et pour le bon fonctionnement initial de l'accumulation intensive. Il était dès lors inutile d'engager la rupture bien plus grave par rapport à la nature profonde du système qu'aurait impliqué le programme radical. Mais maintenant, avec la crise structurelle, celui-ci ne devrait-il pas être remis à l'ordre du jour ? A cet égard il faut compter avec le regain du libéralisme, que nous examinons dans la section suivante.

3. Le regain actuel du libéralisme

Renaissant de ses cendres le libéralisme est parvenu à se refaire une nouvelle virginité intellectuelle. La crise aidant, ses idées ont de nouveau le vent en poupe. Le point de vue libéral articule une série d'arguments qu'il nous paraît utile d'évoquer. Le premier consiste à attribuer la crise à l'action de l'état et aux entraves au mécanisme de marché que ses interventions sont censées impliquer. Cette critique n'est pas dénuée d'une certaine mauvaise foi. La crise fiscale n'est pas la cause de la crise mais sa conséquence. Pour reprendre notre analogie sportive, le fait que la voiture-balai déborde ne peut être vu comme la raison de la difficulté de la course, forçant un grand nombre de coureurs à l'abandon... En même temps, les libéraux sont dans une position de force par rapport aux keynesiens dans la mesure où ceux-ci ne s'en tiennent qu'au "keynesianisme doux". Or il semble bien, aux yeux de tous, que celui-ci a épuisé ses capacités d'action. Dans notre analyse, la politique keynesienne traditionnelle, pas plus qu'aucun autre des éléments que nous avons isolés, n'est à même de résoudre la crise structurelle. Elle ne peut être un *deus ex machina*. Mais ce repli du "keynesianisme doux", couplé à la non-prise en compte du "keynesianisme radical", permet à la vue libérale de se présenter comme la seule voie à suivre.

Essayons de bien dégager les enjeux. Il s'agit pour les libéraux de répandre l'idée qu'il faut arrêter le cours des choses, c.à.d. l'intervention croissante de l'état, et revenir à un modèle de marché plus pur. Cette intervention est donc perçue comme ayant amené une dénaturation progressive de l'économie de marché. Plus haut, nous avons avancé la thèse que, selon nous, l'élargissement de l'activité étatique n'avait pas changé qualitativement la règle du jeu marchand. Mais il est vrai que cette possibilité est présente, surtout dans le contexte de crise où de nouvelles formes institutionnelles doivent être inventées. Or une telle possibilité est pour le libéralisme, non pas quelque chose de positif comme ce l'est pour nous, mais une menace. Il s'agit dès lors

pour les libéraux de couper l'herbe sous le pied à tout élargissement qualitatif de l'action étatique auquel les contradictions de la crise structurelle pourrait inviter. Tel est l'enjeu fondamental et il faut bien convenir que sur le plan du débat idéologique la vue libérale a marqué des points, comme on peut par exemple en juger par le fait que pour l'opinion publique l'état apparaît souvent comme la cause de tous les maux du système.

Au coeur de la position libérale nous trouvons un acte de foi, à savoir l'idée que le modèle théorique du marché est transposable dans la réalité et que cette transposition est souhaitable, en ce sens que les vertus manifestées par le modèle théorique se retrouveraient également dans la réalité, une fois que la transposition serait effective¹. De tels débats ne peuvent être tranchés par des arguments intellectuels, ne fût-ce que parce que le modèle libéral n'accepte d'être jugé qu'à l'aune du long terme. Chaque camp est toujours assuré de trouver des arguments lui permettant de rester sur ses positions. Limitons-nous donc à critiquer brièvement une opérationnalisation contemporaine du point de vue libéral. Elle se résume dans l'adage prêté au chancelier Schmidt : "l'austérité salariale d'aujourd'hui fait les profits de demain et les investissements d'après-demain". Comme nous l'évoquerons plus loin, cette assertion peut éventuellement être valable à propos de la position relative d'une économie particulière dans la concurrence mondiale mais au plan global les liaisons automatiques que la formule implique sont loin de se produire dans la réalité. Ceci a été bien analysé par Boyer et Mistral dans l'un des chapitres additionnels de la seconde édition du livre Accumulation crise et inflation. En fait chacun des deux enchaînements présumés est susceptible d'échouer. En ce qui concerne le premier, comme nous l'avons vu, dans un "rapport salarial épanoui" le salaire est en même temps un coût et un débouché et ce qui est gagné en termes de marge bénéficiaire peut être perdu en termes de ventes. En ce qui concerne le second enchaînement, l'apport de Keynes quant à la nature de l'acte d'investissement porte précisément sur le contexte d'incertitude qui préside inévitablement à celui-ci. Plus que la rentabilité passée, plus que le taux d'intérêt actuel, ce sont les attentes quant à l'état des marchés futurs et la qualité de l'horizon temporel qui sont déterminantes dans la décision d'investissement. En conséquence, comme l'écrivent Boyer et Mistral :

"Ainsi les politiques de soutien à l'investissement par la restauration préalable des profits entrent-elles en contradiction avec la détérioration des anticipations de demande que suscite l'austérité"(1982a : 34; repris dans 1983).

1. Ce caractère d'acte de foi vaut évidemment pour tout modèle théorique, quel qu'il soit, que l'on voudrait instaurer.

4. Les obstacles à la politique keynesienne radicale

Est-ce dire que nous préconisons alors une politique keynesienne radicale ? Notre rôle est plutôt d'indiquer les obstacles se dressant face à celle-ci. Si l'on se réfère à l'expérience française récente, dans laquelle une telle voie a été empruntée, deux difficultés peuvent être évoquées.

a) La politique de nationalisation peut être défendue par une série d'arguments qui s'inscrivent relativement bien dans notre problématique. Citons-en trois. En premier lieu, si les unités décentralisées que l'on nationalise sont en micro-crise, on peut attribuer celle-ci à l'incurie du management privé et prétendre - à tort ou à raison; les faits le diront - qu'une technostucture étatique serait plus performante. Le second argument est le facteur risque. Une entreprise nationalisée, ayant une prime de risque inférieure puisqu'elle bénéficie du soutien de l'état lequel ne peut tomber en faillite, pourra avoir une politique d'investissement plus hardie. Enfin, troisième argument, qui est aussi le plus important à nos yeux, l'existence d'un secteur nationalisé important permettrait d'enclencher une mise initiale suffisamment ample permettant la mise en route de l'effet de masse et d'entraînement dont nous avons parlé antérieurement. Il n'empêche qu'en agissant ainsi, dans une perspective authentiquement keynesienne, un gouvernement semble toucher aux règles du jeu, même si d'emblée on ne peut assigner clairement les conséquences de cette action. Ceci ne peut qu'obscurcir le ciel que scrutent les unités restées privées avant de se lancer dans des investissements. En effet si le gouvernement veut être à même de susciter une dépense initiale de masse, il ne veut pas se substituer à l'ensemble des acteurs marchands. A côté des entreprises nationalisées, subsiste le secteur à décision privée sur lequel l'état n'a pas de prise directe. Le scénario étatique est que le secteur nationalisé amorce la pompe et que le secteur privé suivra. C'est ainsi qu'il peut y avoir contradiction, comme l'a souligné Lipietz (1982). D'un côté, les nationalisations ne peuvent être perçues par le capital privé que comme une attaque. De l'autre, l'état demande cependant au secteur resté privé de mener quand même une opération qui ne se fait que lorsque le climat paraît propice et l'horizon éclairé. Dans les termes de Lipietz Lipietz :

"Faire payer le capital en tant que capital, lorsqu'on attend de lui qu'il crée les emplois, c'est une contradiction insoluble. Et toutes les cajoleries aux PME n'y feront rien" (1982 : 11).

Nous ne suivrions pas tout à fait Lipietz dont le jugement est peut-être trop préremptoire. Les entreprises décident en fonction de leurs intérêts particuliers. Si la relance s'était réellement produite, elles auraient peut-être ravalé leur amertume et investi. Toutefois la chose ne pourra être testée puisque la relance

escomptée a buté sur un autre écueil, à savoir l'insuffisante position compétitive des firmes françaises par rapport à leurs rivales étrangères, de telle sorte que ce sont ces dernières qui ont bénéficié du surcroît de demande généré par la politique de relance.

b) Une politique de nationalisation n'immunise pas le pays qui l'entreprend de la contrainte de la concurrence internationale. Une nouvelle limite au programme keynesien se révèle alors. Celui-ci semble être susceptible de fonctionner soit s'il est appliqué à l'intérieur d'une économie fermée, soit s'il découle d'une action concertée entre nations, par exemple au sein du Marché Commun. Or ces deux alternatives apparaissent toutes deux comme grevées d'hypothèques. La première parce qu'on voit mal des nations se couper du commerce international. La seconde parce qu'elle implique non seulement l'acceptation d'une autorité politique supra-nationale mais également la formation d'un consensus politique parmi les différents gouvernements associés dans cette autorité en faveur d'une solution keynesienne radicale. Assurément on est encore loin du compte ! Le jeu de l'économie de marché se déroule à l'échelle mondiale et dans ce cadre un pays ne peut changer unilatéralement la règle du jeu. La mise initiée par le gouvernement français apparaît finalement, à cette échelle, comme une mise privée. Si elle a entraîné une formation de revenu, celle-ci n'a pas affecté les unités visées - les firmes françaises - mais les rivales de celles-ci. Le gouvernement français est alors obligé de changer de priorité. Après avoir initialement privilégié le troisième objectif de nationalisation mentionné plus haut (la socialisation de l'investissement) il doit se rabattre sur le premier. Il s'agit d'urgence d'arrêter des mises qui ne profitent qu'à l'extérieur et d'améliorer la position relative de la fraction nationale de capital à l'intérieur de la concurrence internationale. Tel est le rabaissment des prétentions à laquelle la sanction de la règle oblige : d'un projet keynesien radical on passe à une politique de compétitivité.

5) Le retrait sur la défense des positions nationales

Faute d'un consensus plus large pour restructurer la règle du jeu au niveau adéquat, c.à.d. international, tous les gouvernements qu'ils soient libéraux, keynesiens doux ou keynesiens radicaux, doivent se rabattre sur une stratégie unique. La seule différence est que d'un cas à l'autre l'écart par rapport au projet initial n'est pas le même ! Les gouvernements candidats-innovateurs doivent finalement adopter le ligne basse des gouvernements conservateurs. Cette stratégie consiste à ce que les gouvernements deviennent comme les entraîneurs de

l'ensemble, disparate et traversé de concurrences internes, formé par les diverses firmes nationales. Ce faisant, le type de problème auquel ils s'attellent est celui de la micro-crise et non celui de la macro-crise. Il s'agit pour chacun des gouvernements d'améliorer la position relative de leurs firmes, de renforcer la micro-prospérité nationale là où elle existe déjà ou autrement de transformer la micro-crise en prospérité. C'est ici que l'adage de Schmidt contient sa parcelle de vérité. Si l'austérité salariale restaure la position concurrentielle des firmes nationales sans aggraver les problèmes de débouchés des mêmes ou d'autres firmes nationales, elle est bénéfique. En même temps, on touche vite à la limite de ces actions. Si cette stratégie peut être bénéfique pour certains pays, elle ne peut l'être pour tous en même temps, puisque elle consiste précisément à reporter les difficultés sur les autres. Le repli sur une action visant à porter remède à une micro-crise est en porte-à-faux lorsque le problème à résoudre est une crise structurelle. Toutes les nations ne peuvent pas être en même temps en micro-prospérité au sein d'une crise globale. Dès lors, celle-ci ne peut que perdurer, sans doute dans sa forme larvée, puisque sa remise en cause n'est pas abordée faute de la formation d'un consensus au niveau international sur de nouvelles règles du jeu et des institutions. Force est donc de faire du chacun pour soi en sachant bien que chacun ne pourra pas gagner et que, à moins que l'on croit vraiment en la main invisible du marché, les choses ne s'arrangeront pas de sitôt.

B. La possibilité de former un nouveau consensus social.

Le fordisme a été basé sur un consensus social entre les classes dans lequel la "paix sociale" dans les entreprises a été échangée contre une série d'avantages : accroissement du salaire réel donnant accès à une consommation de masse, élargissement des biens collectifs et des systèmes d'assurance, congés payés. Par contre, au regard des accroissements de la productivité, la durée du travail a étonnamment peu baissé, surtout si l'on tient compte des augmentations de l'intensité et du développement de l'"organisation scientifique du travail". Malgré la légère baisse de la durée officielle du travail, la durée effective pourrait bien être restée stable, voire même avoir augmenté. La crise du régime d'accumulation intensive a eu divers effets de sappe par rapport à ce consensus : les salaires réels ont cessé leur progression puis ont diminué, la qualité des biens collectifs s'est dégradée et enfin une césure nette s'est marquée dans la force de travail entre travailleurs avantagés et travailleurs précarisés. Les premiers bénéficient des acquis négociés durant la phase de croissance. Les seconds,

par contre, sont écartées de ceux-ci, souvent simplement à cause d'une question de génération; leur entrée dans le rapport salarial s'est produite après que la crise s'était déjà installée. Enfin, les travailleurs précarisés à statut secondaires peuvent eux-mêmes s'estimer plus heureux que la masse des chercheurs de travail qui soit n'ont jamais trouvé d'emploi soit l'ont perdu.

Dans la mesure où la résolution de la crise implique que soit formé un nouveau réseau institutionnel et qu'à l'intérieur de celui-ci une base de consensus soit dégagée, il faut réfléchir sur ce que pourrait être l'objet de celui-ci. Deux objectifs liés pourraient être mis en avant, impliquant un changement de priorité par rapport à ce qui prévalait dans la phase de fordisme. Le premier consiste à diminuer le temps de travail hebdomadaire avec l'acceptation en contre-partie d'une diminution du salaire réel individuel¹. Dans les termes de Boyer et Mistral, il s'agit de "passer d'un effet de la productivité du travail sur le revenu salarial à une répercussion sur la réduction de la durée du travail" (1982b : 27). Ceci viserait deux effets : l'élargissement du "temps libre", c.à.d. des plages du temps durant lesquelles les travailleurs échappent à la soumission contenue dans le rapport salarial, et le partage du travail social total entre tous les travailleurs, c.à.d. la résorption du chômage. Le second objectif est lié à ce dernier aspect. Il s'agit de ré-homogénéiser la force de travail salariale, en résorbant la dualité entre travailleurs protégés et travailleurs précarisés.

Il est évident que ces objectifs ne sont pas révolutionnaires. Une sortie totale et rapide du rapport salarial ne paraissant pas plausible, il s'agit de viser des accommodements à l'intérieur de celui-ci qui, pour autant que l'on puisse savoir, aillent dans le sens d'une diminution de la soumission et d'un renforcement et d'une unification de la classe salariée. Pourtant malgré son caractère limité et réformiste, cet objectif rencontre des obstacles puissants. La résistance vient à la fois des syndicats et du patronat et des gouvernements. En ce qui concerne les premiers, les objectifs des appareils nationaux sont souvent contrés par la défense d'intérêts corporatifs de la part des appareils de branche. En ce qui concerne le patronat et le gouvernement, le problème est celui de l'unilatéralité. Si une décision de réduction du temps de travail est prise isolément dans un pays, on craint que ceci n'affaiblisse la position compétitive des firmes nationales. Et dire que le problème doit être réglé au plan supra-national est évidemment le reporter aux calendes grecques.

*
* *
*

1. Parmi les différentes études sur le sujet, mentionnons Closon et Defeydt (1982), le numéro spécial de Contradictions (1983), Devillé (1982), Drèze (1981), Hujoel (1979) et Leroy (1981).

Les deux enjeux que nous avons examiné ne sont évidemment pas les seuls. La réforme des institutions monétaires en est un autre qui est tout aussi crucial. Notre étude révèle cependant un point commun : l'impossibilité de s'attaquer avec efficacité au coeur du problème, la dérive permanente vers des enjeux partiels et fractionnels, au niveau desquels il y a peu de chance qu'une solution d'ensemble puisse se dessiner. C'est dire qu'il est probable que la phase actuelle de crise larvée risque d'encore se prolonger pour un temps.

Références

- AGLIETTA Michel, ORLEAN André, OUDIZ Gilles (1982), "Politique industrielle et politique monétaire" in H. Bourguignat ed., Internationalisation et autonomie de décision, Economica.
- AGLIETTA Michel (1982), Régulation et crises du capitalisme, Calmann-Levy, seconde édition.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André (1982), La violence de la monnaie, P.U.F.
- ANDREFF Wladimir (1982a), "Régimes d'accumulation et insertion des nations dans l'économie mondiale", in J.L. Reiffers ed., Economie et finances internationales, Dunod.
- ANDREFF (1982b), Les multinationales hors la crise, Le Sycomore.
- BENASSY J.P., BOYER R., GELPI R.M., LIPIETZ A., MISTRAL J., MUNOZ J., OMINAMI C. (1977), Approches de l'inflation. L'exemple français, Rapport CORDES-CEPREMAP.
- BOLTHO Andrea ed. (1982), The European Economy. Growth and Crisis, Oxford University Press.
- BOYER Robert (1979), "La crise actuelle. Une mise en perspective historique", Critiques de l'économie politique, n° 7-8.
- BOYER Robert, MISTRAL Jacques (1982), "Régulations nationales et politiques économiques dans la crise. Eléments de comparaison internationale 1974-1980", Documents CEPREMAP n° 8205, repris dans Boyer, Mistral (1983).
- BOYER Robert, MISTRAL Jacques (1982), "Internationalisation, technologie, rapport salarial : quelle(s) issue(s) ?" Document CEPREMAP, n° 8212, repris dans Boyer, Mistral (1983).
- BOYER Robert, MISTRAL Jacques (1983), Accumulation, inflation et crise, P.U.F., seconde édition.
- CARTELIER Lysiane (1982), Intervention de l'Etat et politique industrielle : les enjeux des nationalisations, Université de Nice, mimeo.
- CARTELIER Jean (1983), "Introduction à une économie politique hétérodoxe", Université Catholique de Louvain, Working-Paper de l'Institut des Sciences Economiques, n° 8302.
- CEPII (1983), Economie mondiale : la montée des tensions, Economica.
- CLOSON Marie-Christine, DEFYDT Philippe (1982), "La restructuration du temps de travail : le rêve et la nécessité" Revue nouvelle, avril 1982.
- CONTRADICTIONS (1983), Partage du travail et restructuration du capital, numéro spécial, n° 35.
- DEVILLE Philippe (1983), Lutte contre le chômage et réaménagement du temps de travail, communication au séminaire "Progrès, croissance et emploi" Société Royale Belge d'Economie Politique, avril.
- DE VROEY Michel (1981), "Value, Production and Exchange" in STEEDMAN I. and SWEEZY P., ed., The Value Controversy, Verso and New Left Books.
- DE VROEY Michel (1982), "On the Obsolescence of the Marxian Theory of Value", Capital and Class, n° 17.

- DE VROEY Michel (1983a) "Marchandises, société marchande, société capitaliste. Une réflexion sur quelques problèmes définitionnels fondamentaux" à paraître dans les Cahiers d'Economie Politique.
- DE VROEY Michel (1983b) The Double Dimension of Inflation : Price Rigidities and Excess Money, revised version, mimeo.
- DE VROEY Michel (1983c) "La dérive de la théorie marxiste de la valeur. Problèmes de cohérence et de pertinence" à paraître dans DOSTALER G. ed., Théorie de la valeur et formation des prix, Maspero.
- DREZE Jacques (1981) Redistribution progressive des heures et partage du travail, Rapport préparatoire 4ème Congrès des Economistes de Langue Française, 2è partie, CIFOP.
- HUJOEL Luc (1979) "La réduction de la durée du travail" Socialisme, n° 15.
- KREGEL Jan (1982) Budget Deficits, Economic Policy and Liquidity Preference, mimeo.
- LEROY Robert (1981) "Quelles stratégies d'emploi face à la crise ?" Recherches Economiques de Louvain, vol. 47 n° 1.
- LIPIETZ Alain (1979), Crise et inflation, pourquoi ? Maspero.
- LIPIETZ Alain (1982), "L'échec de la première phase. Le "keynésianisme de gauche" à l'épreuve", Document CEPREMAP, n° 8219.
- MAZIER Jacques (1982), "Growth and Crisis. A Marxist Interpretation" dans BOLTHO A. ed. The European Economy. Growth and Crisis.
- MISTRAL Jacques (1982), "La diffusion internationale de l'accumulation intensive et sa crise" dans J.L. REIFFERS, Economie et finance internationales, Dunod.